

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE IMTB

INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BATIMENTS

Présentation

Accessible après la 3^{ème}, le CAP se déroule sur deux ans. Il vous permettra de devenir un professionnel polyvalent du bâtiment, compétent pour diagnostiquer un dysfonctionnement, faire un croquis, choisir le matériel, organiser l'opération de maintenance, intervenir dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, effectuer les tests de validation, rénover et contrôler les travaux nécessaires au maintien en bon état des bâtiments de collectivités, rendre compte de son intervention, mettre à jour les documents de maintenance...

Déroulement de la formation

En plus de la formation générale, il s'agit d'une formation technique de 18 heures par semaine, complétée par 12 semaines de stage en milieu professionnel qui permettent de découvrir la vie professionnelle et les différentes facettes et techniques du métier. Toutes ces matières font l'objet d'une évaluation en cours de formation pour l'obtention du diplôme.

Moyens pédagogiques et Technologiques

Cellules de pose équipées d'installations électriques et sanitaires dans le respect des normes en vigueur. Les cellules sont par ailleurs habillées (sols, murs, plafonds) de revêtements et faïences.

Espaces meublés et équipés permettant de développer des scénarios pédagogiques autour du diagnostic et de la maintenance de premier niveau.

Admission

Après une 3^{ème} collège, 3^{ème} SEGPA, 3^{ème} prépa-pro ou DP3, 3^{ème} STI.

Période de Formation en Milieu Professionnel

Il est prévu une Période de Formation en milieu professionnel de 12 semaines dont les notes comptent pour l'obtention finale de l'examen. En plus de cette évaluation notée, un rapport de stage est présenté à l'équipe pédagogique.

Poursuite des études

L'objectif de ce CAP est l'insertion professionnelle au niveau V en tant qu'ouvrier qualifié. Cependant, une poursuite d'étude vers un bac professionnel en 3 ans peut s'envisager pour les élèves ayant un niveau en enseignement général suffisant :

Bac Professionnel MELEC (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés),

Bac Professionnel MEE (maintenance et efficacité énergétique),

Ou tout autre bac professionnel ou BP ayant une spécialité proche du CAP IMBT.

Débouchés

Maçonnerie - (montage de cloison, isolation de murs, agrandissement de pièces, peintures des murs...)

Plomberie - (remplacer un joint, vidanger un chauffe-eau, déboucher une canalisation, souder un tuyau, colmater une fuite...)

Electricité - (installation, distribution et raccordement, pose de câbles...),

Carrelage - (pose de revêtement de sol, ou muraux, dallage des terrasses...)

Menuiserie - (création ou réparations de meubles, pose de portes, fenêtres, placards, parquets, escaliers...)

Serrurerie - (pose, entretien et réparation de systèmes de fermeture de portes, systèmes de sécurité...)

Le titulaire de ce diplôme exercera son activité dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, complexes touristiques ou sportifs, entreprises) ou deviendra artisan.

Cursus Professionnel

